

7234/16

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 23 mars 2016

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 23 mars 2016

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination de neuf membres du Comité
des régions, proposés par la République française

E 11028



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 18 mars 2016
(OR. en)**

7234/16

CDR 34

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de neuf membres du Comité des régions, proposés par la République française

DÉCISION (UE) 2016/... DU CONSEIL

du

**portant nomination de neuf membres
du Comité des régions,
proposés par la République française**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement français,

considérant ce qui suit:

- (1) Les 26 janvier, 5 février et 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2015/116¹, 2015/190² et 2015/994³ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020.
- (2) Six sièges de membre du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Claude GEWERC, M^{me} Annabelle JAEGER, M. Charles MARZIANI, M. Pierrick MASSIOT, M. René SOUCHON et M. Bernard SOULAGE.
- (3) Trois sièges de membre du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats sur la base desquels M. François DECOSTER (*Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais*), M. Pascal MANGIN (*Conseiller régional d'Alsace*) et M. Stéphan ROSSIGNOL (*Conseiller régional du Languedoc-Roussillon*) avaient été proposés,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision (UE) 2015/116 du Conseil du 26 janvier 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 20 du 27.1.2015, p. 42).

² Décision (UE) 2015/190 du Conseil du 5 février 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 31 du 7.2.2015, p. 25).

³ Décision (UE) 2015/994 du Conseil du 23 juin 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 159 du 25.6.2015, p. 70).

Article premier

Sont nommés membres du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

- M^{me} Isabelle BOUDINEAU, *Vice-présidente du Conseil régional Aquitaine-Poitou-Charente-Limousin,*
- M^{me} Martine CALDEROLI-LOTZ, *Conseillère régionale du Conseil régional Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine,*
- M. Christophe CLERGEAU, *Conseiller régional du Conseil régional Pays-de-la-Loire,*
- M. François DECOSTER, *Vice-président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais-Picardie (changement de mandat),*
- M^{me} Mélanie FORTIER, *Conseillère régionale du Conseil régional Centre-Val-de-Loire,*
- M. Pascal MANGIN, *Conseiller régional du Conseil régional Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (changement de mandat),*
- M^{me} Marie-Antoinette MAUPERTUIS, *Conseillère exécutive de la Collectivité territoriale de Corse,*
- M. Stéphane ROSSIGNOL, *Conseiller régional du Conseil régional Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (changement de mandat),*
- M. Thierry SOLERE, *Conseiller régional du Conseil régional Ile-de-France.*

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le...

Par le Conseil

Le président
